



MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

VERSION (06/2014)

OBJECTIF DU DOCUMENT : L'initiative Vasco da Gama vise à développer la mobilité transnationale dans les ressources humaines employées dans l'économie maritime. Elle a été lancée par la Conférence des Régions Périphériques Maritimes de l'Europe, avec le soutien du Parlement européen, afin de contribuer à renforcer l'attractivité des carrières maritimes au sein de l'Union Européenne.

Elle s'est matérialisée par un projet soutenu financièrement par la Commission Européenne, mis en œuvre en 2014 et 2015, et intitulé « Vasco da Gama : Training for Greener and Safer Maritime Transport » (VDG : TGSMT).

Ce MOU est préparé dans le cadre de ce projet, et il en constitue une des réalisations. Il concrétise l'accord d'un groupe d'entités de différentes natures à préparer des actions de mobilité, dont certaines se dérouleront dès 2014 et 2015, et d'autres se développeront dans la période suivante.

L'objectif final agréé par les signataires est de parvenir à la mise en place d'un concept innovant de mobilité transnationale multi-niveaux dans l'enseignement et la formation maritimes. Ils souhaitent également faire reconnaître les résultats de leurs travaux par les institutions européennes, y compris sous la forme de nouveaux programmes/outils/dispositifs de financement qui permettront la montée en puissance progressive du nombre de jeunes impliqués dans ces échanges.

LES PARTIES LES PARTIES SIGNATAIRES

- Les Régions

L'initiative VDG vient des autorités régionales. De par leurs compétences et les politiques qu'elles mènent sur leurs territoires, les Régions maritimes assument une responsabilité spécifique dans le domaine de la formation aux activités maritimes. Celles qui participent au projet « VDG : TGSMT » sont signataires de ce MOU. Elles sont rejointes dans ce protocole par d'autres Régions qui souscrivent aux priorités du projet et envisagent de mener dans un futur proche des actions qui s'inscrivent plus largement dans les objectifs de l'initiative VDG.

- Les Établissements d'Enseignement Maritime

Pour organiser de la mobilité transnationale de jeunes impliqués dans l'économie maritime, les écoles, académies, universités sont les partenaires prioritaires des autorités publiques et des acteurs professionnels. Les établissements qui signent ce MOU souscrivent également aux priorités du projet et acceptent de mettre à disposition leurs compétences et expertises pour ses développements actuels et futurs. Ils sont notamment disposés à coopérer pour bâtir des cursus coordonnés, et préparer et participer à des actions d'échanges.

Ceux qui sont déjà partie prenantes dans le projet « VDG : TGSMT » concrétisent cette participation ; en signant ce MOU, ceux qui les rejoignent acceptent de suivre les développements du projet et de s'intégrer aux travaux préparatoires des futures étapes.



- Les acteurs professionnels

Renforcer la qualité de l'enseignement maritime, son attractivité auprès des jeunes, son intégration à l'échelle européenne sont également des priorités pour les acteurs professionnels qui emploient les diplômés de l'enseignement maritime et pour ceux qui représentent les intérêts des salariés employés dans ce secteur. En complément de leurs actions respectives dans les instances de concertation déjà existantes à l'échelle européenne, les entités professionnelles qui signent ce MOU manifestent le désir de faciliter la réalisation des actions conduites dans le cadre de ce projet, et plus généralement de soutenir les objectifs de l'initiative Vasco da Gama.

LES SIGNATAIRES SOUHAITENT CONTRIBUER A LA CONCEPTION ET LA MISE EN OEUVRE D'UNE FACILITE EUROPEENNE DE MOBILITE DANS L'ENSEIGNEMENT MARITIME

- Ils se félicitent des instruments européens déjà existants, comme Erasmus +, qui permettent de soutenir des projets d'échange entre établissements. Ils considèrent toutefois que des outils complémentaires et flexibles doivent être mis à disposition de l'ensemble de la filière maritime.
- Ils constatent que dans le secteur maritime la mobilité transnationale des étudiants génère des coûts élevés et mobilise déjà les budgets publics aux différents échelons de l'action publique : local, régional, national. Ils considèrent que le caractère stratégique que revêt la croissance bleue pour l'économie européenne justifie un effort particulier de l'Union Européenne dans ce domaine.
- Ils constatent la grande diversité dans les cursus d'enseignement maritime entre les Etats-membres et identifient des thèmes d'action spécifiques qui permettraient de réduire les freins à la mobilité transnationale des jeunes.
- Ils prennent en compte l'absence d'une vision coordonnée à l'échelon européen de l'offre et la demande en ressources humaines dans le maritime, en qualité en quantité. Ils considèrent donc que le développement et l'accélération de la mobilité contribueront à réduire les déficits sectoriels ou géographiques en main d'œuvre qualifiée – au bénéfice des jeunes en recherche d'emploi et des employeurs.
- Ils considèrent que les différents niveaux d'enseignement et de formation maritime doivent à terme bénéficier d'actions de soutien à la mobilité. Ils reconnaissent toutefois l'intérêt d'une approche progressive donnant la priorité à la réalisation d'actions concrètes et ciblées, dont le développement permettra par itérations de couvrir un champ d'activités et de publics de plus en plus large.
- Ils souhaitent contribuer à doter l'Union Européenne d'un enseignement maritime de qualité reconnue à l'échelle mondiale, répondant aux exigences internationales (STCW) et dépassant celles-ci dans des domaines-clé comme la technologie, la sensibilisation au transport durable et la sécurité maritime.

DANS CE CONTEXTE, LES SIGNATAIRES S'ENGAGENT A

1 - Faciliter le lancement d'un Master Programme in Sustainable Shipping

Avec le soutien de la Kalmar Maritime University, et d'un groupe de 5 autres partenaires, la CRPM prépare un cursus spécifique transnational, post-Master, qui sera testé au cours du premier semestre 2015. *Les signataires s'engagent à utiliser dès 2014 leurs propres canaux de communication pour promouvoir cette formation auprès de leurs réseaux respectifs, afin notamment de réunir une première promotion d'étudiants représentative de la diversité européenne.*



2 - Aider la CRPM à préparer un dispositif opérationnel d'Erasmus Maritime

A partir du second semestre 2015, la CRPM préparera une action-pilote d'échange dont les enseignements permettront de proposer aux institutions européennes un schéma de mise en œuvre d'un « Erasmus maritime ». Cette action mobilisera au minimum 20 étudiants et 4 professeurs issus de différents Pays de l'UE.

Les signataires s'engagent à mobiliser leurs institutions, experts et réseaux respectifs pour faciliter cette action, et en particulier :

- pour tous les signataires :

- prendre connaissance des travaux du projet « VDG : TGSMT », à partir des informations diffusées par la CRPM et sur le site Vasco-da-gama.eu
- participer et enrichir de leur expérience et de leurs propositions la conférence finale du projet « VDG : TGSMT » en octobre 2015.

- pour les autorités régionales :

- assurer - si nécessaire - un lien avec les établissements d'enseignement concernés situés sur leurs territoires ;
- mobiliser – en tant que de besoin - les budgets régionaux disponibles pour ce type d'échanges internationaux dans le cadre des lignes budgétaires existantes ;
- promouvoir ces initiatives dans leurs réseaux nationaux, sur la scène européenne, y compris auprès des Régions avec lesquelles elles disposent de partenariats établis.

- pour les établissements d'enseignement

- envisager leur participation à l'action-pilote d'échange et y prendre part si les conditions sont réunies

3 – Participer au développement futur de Vasco da Gama

A partir de 2016, au terme du projet « VDG : TGSMT », l'initiative Vasco da Gama se poursuivra autour d'un noyau de partenaires qui se sera progressivement élargi au cours du projet pour constituer le « deuxième cercle » de Vasco da Gama.

Les signataires s'engagent à s'intégrer autant que faire se peut dans ces développements et – aux côtés de la CRPM - dans la promotion de l'initiative aux niveaux opportuns. Ils se rendent en particulier disponibles pour prendre part aux projets transnationaux qui verront le jour – avec le soutien espéré des programmes européens - pendant la période de programmation 2014-2020. Ces projets reprendront les lignes forces de l'initiative Vasco da Gama, et pourront les concrétiser sur des bases thématiques, de publics prioritaires et/ou sur des espaces géographiques (bassins maritimes)

